

LA LETTRE PARLEMENTAIRE

#6



Sénateur de la Vienne 

Vice-Président de la commission des Finances du Sénat
 Secrétaire de la délégation à la Prospective



MERCI à Yves Bouloux, pour son engagement au service de nos territoires depuis toujours.
 Cela a toujours été un plaisir de travailler ensemble depuis près de 25 ans.
 Nous avons commencé tous les deux à «l'école» du Président Monory jusqu'au Sénat!
 Avec la Vienne à coeur !

Ce premier trimestre sénatorial a été tout particulièrement marqué par le renouvellement de la moitié de notre assemblée, en septembre.

Par la suite, la nouvelle composition des commissions, m'a permis d'intégrer celle des Finances, où j'ai été désigné Vice-Président et Rapporteur Spécial «Sécurités».

C'est une mission passionnante, pour laquelle le travail a été immédiat, car nous avons rapidement eu l'étude du Projet de Loi de Finances 2024 à l'ordre du jour.

Après plusieurs auditions, l'examen en commission et en hémicycle, le Sénat a adopté l'ensemble des crédits attribués à la Police, Gendarmerie et Sécurité routière.

Autre satisfaction de ce texte voté au Sénat : celle de la préservation du Fonds «Civaux». Alors que le Gouvernement envisageait une baisse de celui-ci, mon amendement pour le maintenir a été largement adopté.

Vous le lirez dans les pages suivantes, le rythme législatif est intense. J'ai alerté encore et encore le Gouvernement sur les déserts médicaux et prochainement pharmaceutiques qui gangrinent nos territoires, la préservation des commerces de proximité et bien évidemment le soutien total à la fonction d'élu.

Ce sont des sujets pour lesquels j'ai de nombreux exemples locaux car nous échangeons régulièrement, aussi bien lors de nos rencontres, de ma participation à vos conseils municipaux ou bien même lors de temps conviviaux.

D'ailleurs, vous pourrez comptez sur notre présence, avec Marie-Renée Desroses, Sénatrice Suppléante, pour participer avec joie aux cérémonies de voeux.

A l'aube de cette nouvelle année, laissez-moi vous présenter mes voeux les plus chaleureux, avec toujours le plaisir de partager ensemble en 2024.


www.bruno-belin.com


AU TRAVAIL AU SÉNAT

■ ACCÈS AUX SOINS

Lors de la Proposition de Loi visant l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, nous avons longuement débattu sur les causes et les enjeux de ce texte.

Si le constat de déserts médicaux est réel et depuis de trop nombreuses années, **la coercition serait cependant contreproductive**. Vouloir contraindre un professionnel de santé à s'installer dans un territoire nous fait oublier une notion indispensable : la motivation.

J'ai donc rappeler que **la sensibilisation doit se faire avant les premières années d'études**. C'est pour cela qu'il faut être plus incitatif dès Parcoursup.

De la même manière, je suis revenu sur le *numerus apertus*. Ce nouveau dispositif, venu remplacer le *numerus clausus*, donne aux universités le choix du nombre d'étudiants acceptés. Là encore, nous créons une disparité entre les territoires. Il sera donc toujours plus difficile d'intégrer les universités de Poitiers que de Paris.

La santé dans nos territoires est un véritable enjeu. C'est pourquoi, nous **nous devons d'agir consciencieusement** aussi bien pour les professionnels de santé que pour les concitoyens.



En soutien avec les étudiants en pharmacie, lors de leur manifestation pour une meilleure prise en compte de leur parcours universitaire
- 21 novembre

■ ACCUEIL DES ÉLUS DE LA VIENNE

A l'occasion du 105^e Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France, j'ai eu le plaisir d'accueillir les élus de la Vienne au Sénat.

Moment convivial et chaleureux où j'ai pu rappeler à chacun d'entre eux, **tout mon soutien et ma reconnaissance pour leur engagement sans faille**.

Ces derniers mois ont été un véritable défi aussi bien moral que financier pour chaque édile.

Le Sénat se fait écho des territoires en adoptant des solutions concrètes au travers du Projet de Loi relatif à l'accélération de la reconstruction des bâtiments dégradés lors des violences urbaines, et plus récemment en adoptant une Proposition de Loi renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires.

■ AMITIÉS INTERPARLEMENTAIRES

A l'occasion du renouvellement sénatorial de septembre, j'ai adhéré à un certain nombre de groupes d'amitiés interparlementaires. L'échange entre parlements est un outil essentiel à la diplomatie.

Sensibilisé et mobilisé pour la situation des pays du SAHEL, c'est avec honneur que j'ai été désigné **Président du groupe France – Afrique de l'Ouest qui regroupe 16 pays**. Cette fonction vient ainsi compléter mon action en tant que Président du groupe pays France – Burkina Faso à Cités Unies France.



J'ai également été désigné Vice-Président du groupe France - Roumanie et Secrétaire du groupe France - Liban.

■ GRANDE DISTRIBUTION

J'ai tenu à m'exprimer dans le cadre du Projet de Loi visant à réduire la période de négociation entre fournisseurs et grande distribution.

Si l'objectif (louable au demeurant), est d'anticiper et d'appliquer au plus vite une baisse des prix pour le consommateur, les acteurs du secteur semblent plus pessimistes.

De plus, j'ai souligné que dans le contexte actuel, avec la reprise des conflits au Proche-Orient, le prix du gaz et des emballages ne semble pas être enclin à la baisse.

J'ai alors adressé un message d'alerte au Gouvernement pour que ce texte ne vienne pas servir davantage la grande distribution au détriment des commerces de proximité, des producteurs et des consommateurs.

Rappelons-nous, à l'automne 2022, lorsque les boulangeries souffraient de la hausse du coût de l'énergie, la grande distribution se targuait de la baguette à 30 centimes.

«Les populations vivent où les services survivent.»

■ PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Chaque année, le Projet de Loi de Finances mobilise une trentaine de rapporteurs spéciaux qui auditonnent des experts et étudient des milliers d'amendements. Il s'agit du texte dont l'examen aussi bien en commission qu'en hémicycle est le plus long.

Dans un premier temps, nous avons adopté la première partie relative aux recettes. Ainsi pour les collectivités territoriales, nous pouvons nous féliciter des apports du Sénat :

- **Hausse de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée aux collectivités territoriales de 320 millions d'euros ;
- **Hausse des valeurs locatives de 4,8% ;**
- **Création d'une dotation de soutien exceptionnelle** de 100 millions d'euros, au profit des départements, confrontés à une forte dégradation de leur situation financière ;
- **Création d'un fonds de soutien de 100 millions d'euros** aux collectivités ayant subi des dégâts majeurs en raison d'évènements climatiques exceptionnels et extrêmes ;
- **Contribution de 50 millions d'euros** versés par les concessionnaires d'autoroutes à un fonds dédié aux **Conseils Départementaux** pour entretenir les routes relevant de leur compétence ;
- **Maintien du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle**, dit « Fonds Civaux » pour le Département de la Vienne (*amendement que j'ai déposé, défendu et fait adopté*).

Il est urgent de réformer la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour une meilleure compréhension et plus de visibilité dans le cadre d'une vision pluriannuelle.

En tant que Rapporteur Spécial de la mission «Sécurités», j'ai auditionné Christian Rodriguez, Général de corps d'armée, Directeur général de la Gendarmerie Nationale, Frédéric Veaux, Directeur général de la Police Nationale et Florence Guillaume Générale de Brigade, Déléguée interministérielle à la sécurité routière.



Avec Christian Rodriguez, Directeur général de la Gendarmerie et Claude Raynal, Président de la Commission des Finances - 30 octobre

■ RAPPORT SÉCURITÉ

Le PLF2024 intervient quelques mois après le vote de la loi de programmation militaire (LPM) et loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI).

Avant tout, j'ai souhaité examiner si les crédits correspondaient bien à la trajectoire fixée par ces textes. Nous pouvons le dire : **il y a cohérence**.

Cela représente une augmentation de 560 millions d'euros pour la police nationale et de 480 millions d'euros pour la gendarmerie.

«L'essentiel n'est pas que les gendarmes attrapent les voleurs, mais qu'il n'y ait plus de voleurs.»

Il est à noter que 90% de ces crédits sont liés à des dépenses de personnel, soit 2 200 recrutements de policiers et de gendarmes, que nous voulons voir sur le terrain !

Toutefois, une vigilance est à marquer : les dépenses hors personnel ne représentent donc que 10 %. Cela interroge par conséquent sur le devenir de la programmation des rénovations de l'immobilier.

De plus, les Jeux Olympiques et Paralympiques exigeront une sécurité absolue pendant cinq mois, sans oublier le maintien de la protection dans nos territoires.



*Lors de la discussion générale de la mission «Sécurités»
- 30 novembre*

Cette mission comprend également la sécurité des usagers de la route. A ce titre la sécurité routière est essentielle pour nos territoires. On ne peut que déplorer les 3 200 décès sur la route en métropole dont 30 % sont dus à la vitesse, 30 % à l'alcool, 20 % aux stupéfiants et 12 % au téléphone. **De fait, nous approuvons les 4 milliards d'euros consacrés à la lutte contre ce fléau.**

Dans l'étude de cette copie budgétaire, il a aussi été question du produit des radars. L'objectif étant que ces crédits soient attribués aux collectivités pour les soutenir dans la modernisation de la voirie.

Au vu de l'ensemble des éléments et en accord avec l'ensemble de mes collègues, nous avons adopté le budget alloué aux Sécurités, proposé par le Gouvernement.



Commémoration de l'assassinat de résistants du village le 25 août 1944 - 25 août 2023



Au comice agricole à Civray - 9 septembre 2023



Inauguration des travaux d'embellissement du centre bourg d'Orches - 16 septembre 2023



Pour les 10 ans de l'EHPAD «Les tilleuls» à Vivonne - 14 octobre 2023



Inauguration de la supérette à Bourneuf - 2 novembre 2023



Inauguration de la Maison de Santé de Loudun - 2 décembre 2023

UNE EQUIPE À VOTRE DISPOSITION



Marie-Renée DESROSES
Sénatrice Suppléante
Maire de Civaux

Avec un petit peu d'avance, je me permets de vous adresser tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024.

Comme vous avez pu le lire, le Sénat et en particulier Bruno, se mobilise pour faire entendre nos voix dans l'hémicycle. Nous pouvons ainsi nous réjouir du maintien du «fonds Civaux».

Espérons que le Gouvernement gardera cette proposition dans le texte final.

Je reste bien évidemment disponible et à votre écoute, comme toujours, et aurai plaisir à vous retrouver à l'occasion des cérémonies de voeux.



Sonia SOURCE

06 03 62 42 53
s.source@clb.senat.fr

Sénat & Conseil Départemental



Mattieu MANCEAU

06 73 21 52 82
m.manceau@clb.senat.fr
Permanence Parlementaire



Mélissa THEAUD

m.theaud@clb.senat.fr
Sénat

MERCI à Claire Grignon, pour nos dix années de travail en proximité à la Communauté de communes, puis au Conseil Départemental et enfin au Sénat depuis 3ans.
Claire part pour une nouvelle étape de son parcours professionnel qu'elle va poursuivre, je le sais, avec énergie et talent.